

Facture d'Acompte

A Mulhouse le, 20/01/2016
Payable avant le, 20/02/2016

Nos Ref :	
Projet n°	47
Facture	47-FACAC-2016-01
Convention client	47-COC-2015-12

ROOTEMPLOI

représente par M HOLLET

7A rue Heimersdorf

68580 Bisel

Objet : CREATION DE VOTRE SITE COMMUNAUTAIRE rootemploi.fr
A réaliser pour votre compte

Phase	Nombre de JEH	Prix Unitaire	Montant HT
1) Analyse et études des besoins	/	OFFERT	
2) Création de l'architecture	4	320,00 €	1 280,00 €
3) Création d'un thème personnalisé	1	280,00 €	280,00 €
4) Intégration du forum	2	200,00 €	400,00 €
5) Ajout de l'évaluation croisée	1	320,00 €	320,00 €
6) Créations des sections "quizz"	1	280,00 €	280,00 €
7) Création de la zone d'aide à la rédaction d'un CV	1	200,00 €	200,00 €
8) Optimisation pour le référencement et adaptation aux malvoyants	1	280,00 €	280,00 €
9) Intégration du contenu multilingue	1	280,00 €	280,00 €
Frais de fonctionnement		50,00 €	50,00 €
Total HT			3 370,00 €
Total TVA** 20,00%			674,00 €
Total TTC			4 044,00 €
A Payer*** 10,00%			404,40 €

*Journée d'Etude Homme (unité de facturation établie par la CNJE)

**TVA sur les encaissements

***acompte sur le total de la facture

Règlement: - Par chèque à l'ordre de IARISS
- Par virement avec :

IBAN : FR76 3000 3024 4200 0501 3838 029

BIC : SOGEFRPP

Président : **DORNIER Hugo**

IARISS
12 rue des Frères Lumières
68093 MULHOUSE CEDEX
Tél./Fax 03 89 33 69 19

www.iariss.com | contact@iariss.com

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé
En cas de retard de paiement, conformément à la loi 2008-776 du 4 août 2008, il sera appliqué des pénalités au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et en application des articles L441-3 et L441-6 du code de commerce, il sera appliqué une indemnité de recouvrement de 40 euros. Cette pénalité court à compter de la date d'échéance jusqu'au jour du paiement complet des sommes due.